

**Dimanche 18 mai 2025**

**CHAMPIONNAT  
DEPARTEMENTAL  
CYCLOSPORT**

**MONTUSSAN**

## PROGRAMME

Retrait des dossards à partir de 8h00.

Chaque coureur devra lui-même retirer ses dossards et émarger sur la feuille de présence.  
Circuit 9 km

### PROGRAMME

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR AVANCE :

ADULTES : 8 € / JEUNES : 5 €

Programme validé par la CTD cyclo sport

Attention le jour J, les horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction du rythme des courses précédentes.

Catégorie	Km / Tours	Dossards	Appel	Départ
15/16 ans M/F	4F(36km) – 5M(45km)	8h30	8h45	9h
13/14 ans M / F	3M(27km) / 2F(18km)	8h30	8h45	9h02
60 ans et +	7(63km)	8h50	9h30	9h45
Féminines (17/19, 20/29, 30/39, 40/49, 50 et +)	6(54km)	8h50	9h30	9h47
40/49 ans	9(81km)	9h30	10h15	10h30
50/59 ans	8(72km)	10h15	11h20	11h35
20/29 ans	9(81km)	11h20	12h20	12h35
17/19 ans	8(72km)	11h20	12h35	12h45
30/39 ans	8(81km)	12h20	13h20	13h35

Le maillot de Champion de Gironde ne sera attribué qu'aux catégories ayant au moins deux inscrits au départ.

16 h 45 : remise des récompenses sur place

## BUVETTE

à votre disposition toute la journée.

## REGLEMENT

**ORGANISATION :** Ce Championnat Départemental U.F.O.L.E.P. Cycloport est organisé par le Cyclo Club Saint Loubes, le Comité Départemental U.F.O.L.E.P. de la Gironde et sa Commission Technique Départementale Cycloport avec le soutien de la commune de Montussan. **Direction de l'épreuve :** Toute l'organisation est placée sous le contrôle technique de la Commission Départementale Cycloport et sous l'égide des règlements de l'U.F.O.L.E.P. *Celle-ci se réserve le droit, en fonction du déroulement de la compétition ou des conditions climatiques, de modifier les horaires ou distances à parcourir.*

### **RETRAIT des DOSSARDS : à partir de 8h00.**

Chaque coureur devra retirer personnellement ses dossards pucés permettant d'être chronométré (en présentant sa licence homologuée de plus de 8 jours et sa carte catégorielle) et émarger sur la feuille de présence. Le retrait des dossards se fera sous les halles face au départ. Les dossards seront obligatoirement rapportés à l'accueil après la course même en cas d'abandon.

Tout concurrent prendra également à cette occasion connaissance des horaires précises de départ. Le retour des dossards se fera dans la salle se trouvant à 100m après la ligne d'arrivée.

### **INSCRIPTIONS**

Pour participer chaque licencié devra pouvoir justifier de deux courses UFOLEP faites en gironde durant la saison en cours. Des dérogations pourront être étudiées par la commission. Pour les jeunes, obligation d'avoir fait deux courses en gironde ou hors gironde (ou deux participations lorsqu'ils ne sont pas au programme et qu'ils sont acceptés par l'organisateur).

**INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT JUSQU'AU 15 MAI 2025 23h59**

**ADULTES : 8€ / JEUNES : 5€**

**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE**

### **CONTRÔLES MÉDICAUX ANTI-DOPAGE**

Des contrôles pourront être effectués, conformément à la réglementation en vigueur, par un médecin « préleveur » et à la demande de l'UFOLEP ou de la DRAJES (Direction régionale académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports).

Les concurrents convoqués au contrôle médical seront informés après le passage de la ligne d'arrivée.

### **TENUE**

Tous les participants d'une même association devront porter un maillot identique sur lequel figurera le logo U.F.O.L.E.P. (logo U.F.O.L.E.P. recommandé mais non obligatoire pour les clubs à double affiliation).

**SIGNATURE**

manance d'engagement, en retirant son dossard, en signant

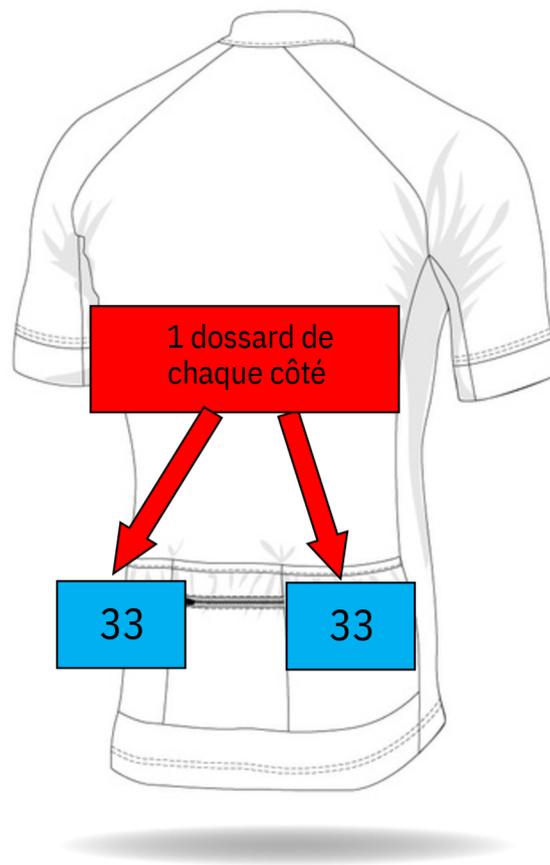
le coureur

accepte se conformer au règlement et atteste de sa présence sur place et donc de sa participation à la course. En cas, d'abandon avant le départ, chaque coureur devra lui-même en informer l'organisation ou en cas d'impossibilité physique déléguer cette responsabilité à une personne de confiance.

RAPPEL :

Le port du casque, sanglé et à coque rigide homologué UCI est obligatoire dès que l'on circule à vélo.

**PORT DU DOSSARD**



Les dossards se porteront à droite et à gauche dans le sens de la largeur et devront impérativement être fixés en bas du dos au niveau des poches du maillot. Le mauvais positionnement pourra entraîner une mauvaise détection des puces de chronométrages installées sur les dossards. Prévoir 8 épingles.

Merci de respecter cette position afin de faciliter la prise des dossards lors de la course et ainsi de permettre un classement correct de tous les participants ainsi que le chronométrage.

## **MATÉRIEL**

Filles et garçons 13-14 ans : développement autorisé : 7,01 m

Tous les jeunes 13-14 ans devront obligatoirement passer par le contrôle de braquet avant le départ et après pour les 3 premiers.

Attention au changement de roues dont vous n'êtes pas sûr de la provenance.

Les commissaires contrôleront très strictement le matériel avant le départ (et à l'arrivée) et pourront refuser ce départ aux cycloportifs dont le cycle ne serait pas conforme (guidons particuliers ou additionnels interdits) et dont les boyaux ne seraient pas collés.

**CIRCUIT** : 9 km ; les carrefours seront sécurisés mais les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée. L'assistance sanitaire sera assurée par un Dispositif Prévisionnel de secours.

L'échauffement sur le circuit est **interdit** durant le déroulement des épreuves et la reconnaissance devra être terminée avant l'appel de la 1ère épreuve soit 8h45. L'échauffement n'est pas sous la responsabilité de l'organisateur.

- Aucun véhicule ne devra stationner 200m avant et 200m après la ligne d'arrivée. Plusieurs parking à proximité de l'arrivée sont à la disposition des coureurs
- Pas de ravitaillement de 500m avant et 300m après la ligne d'arrivée
- Retour des coureurs vers le stationnement après les arrivées lorsque les dossards seront remis dans la salle et en empruntant les trottoirs.

## **DEROULEMENT DE LA COURSE**

- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Pour cela, il est assisté dans sa tâche des délégués de course UFOLEP. Le directeur de course est l'organisateur de l'épreuve. Il est celui qui a tracé le circuit et maîtrise le parcours, la discipline et les enjeux du tracé proposé.
- Les cycloportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent dépasser.
- Tout cycloportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de course, des délégués UFOLEP et des signaleurs.
- Il est interdit de tirer, de pousser un cycloportif ou de se livrer à des manoeuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement une opportunité de faire un résultat meilleur que celui possible sans triche. Tout fait d'attitude de triche ou déloyale sera sanctionné. Tout cycloportif estimant avoir subi un préjudice pendant une épreuve, est en droit de déposer, après l'arrivée, une réclamation auprès des délégués. Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut toutefois le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés (en particulier pour les mineurs).

## **RÉCLAMATIONS**

Une réclamation est recevable :

- oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires et/ou
- par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures ; Elles devront être envoyées au Comité départemental UFOLEP sous 48h (et sous pli recommandé) accompagnées d'un chèque de caution de 45 €, encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation.

Les réclamations concernant la qualification d'un coureur ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera "gelé" et donc non attribué.

Elles seront examinées comme les cas particuliers, avec la plus grande équité par la commission technique départementale et éventuellement par le Comité Directeur UFOLEP Gironde.

Les réclamations verbales ou collectives, de même que celles déposées dans des conditions irrégulières ou incomplètes, seront systématiquement rejetées.

Les juges à l'arrivée et le directeur de l'épreuve sont souverains dans leurs décisions concernant la détermination du classement à l'arrivée.

## **DEPANNAGE**

Chaque participant en panne mécanique durant la course est en charge de son propre dépannage mais l'assistance extérieurs est tolérée sur place.

Après réparation si un concurrent repart, il devra en informer les personnes sur le podium pendant ou après la course.

Un concurrent en panne qui se retrouve en capacité de repartir pourra réintégrer au prochain passage du peloton, la fin de ce dernier. Cependant, il perd le droit de figurer au classement général et il lui est interdit de se porter à l'avant du peloton, d'aider des coureurs ou de participer à fausser le résultat final de la course.

## **MODALITES DE RAVITAILLEMENT**

Conformément au règlement le ravitaillement se fera impérativement sur le côté droit de la route.

Les ravitaillements en bidon d'eau sont strictement INTERDITS 500m avant et 300m après les passages sur la ligne de départ/arrivée. En cas de non-respect le coureur concerné sera disqualifié.

L'organisation a également prévu une zone de déchets afin de jeter les déchets et papiers, elle est dûment signalée. Modalités réglementaires dans le règlement sportif UFOLEP 33.

Le non-respect de celle-ci entraînera des sanctions.

## **ARRIVEE**

Un compte-tours sera installé sur la ligne d'arrivée, indiquant aux concurrents à chaque passage le nombre de tours réalisés.

Rappel : chaque coureur a la responsabilité de connaître son nombre de tours effectués et d'en déduire le nombre de tours restants.

L'annonce du dernier tour se fera au moyen d'une cloche.

Les temps seront pris sur la ligne d'arrivée.

**Une fois l'arrivée faite, il est INTERDIT de repasser sur la ligne d'arrivée dans le sens inverse.**

## REMISE des RÉCOMPENSES

Pour recevoir leurs récompenses, les cycloportifs devront se présenter au podium dans la tenue de club (maillot + cuissard). Le cas échéant, l'accès au podium leur sera refusé.

La cérémonie de remise des récompenses est prévue à 16 h 45

Tableau des récompenses : 1er : gerbe, maillot, médaille ; 2ème : médaille ; 3ème : médaille.

## RAPPEL DES CATEGORIES

Une vérification systématique des engagements sera également établie. Vous devez donc signaler des changements dans les licences détenues quand cela est nécessaire (prise de licence FFC ou FSGT non signalée en début de saison notamment ou changement de catégorie FFC ou FSGT). Age défini sur l'année civile 2025.

- Jeunes 13 / 14 ans (masculins / féminins) •
- Jeunes 15 / 16 ans (masculins / féminins) •
- Adultes féminines 17 / 19 ans • Adultes féminines 20 / 29 ans • Adultes féminines 30 / 39 ans • Adultes féminines 40 / 49 ans • Adultes féminines 50 et + • Adultes masculins 17 / 19 ans • Adultes masculins 20 / 29 ans • Adultes masculins 30 / 39 ans • Adultes masculins 40 / 49 ans • Adultes masculins 50 / 59 ans

- Adultes masculins 60 et+

***Nouveauté : un maillot de champion pour les + 70 ans a été créé cette année. Il sera remis au premier coureur de + 70 ans sauf si celui-ci est premier au scratch. Dans ce cas là un seul maillot pour la catégorie adultes masculins 60 et+ sera remis.***

## ENGAGEMENTS

Via internet uniquement

**Jusqu'au 15 mai 2025 23h59**

Sur le lien suivant :

<http://www.ufolep-cyclisme.org/>

onglet calendrier public

Choisir le département 33

Et

Cliquer sur la course championnat départemental  
cycloport.

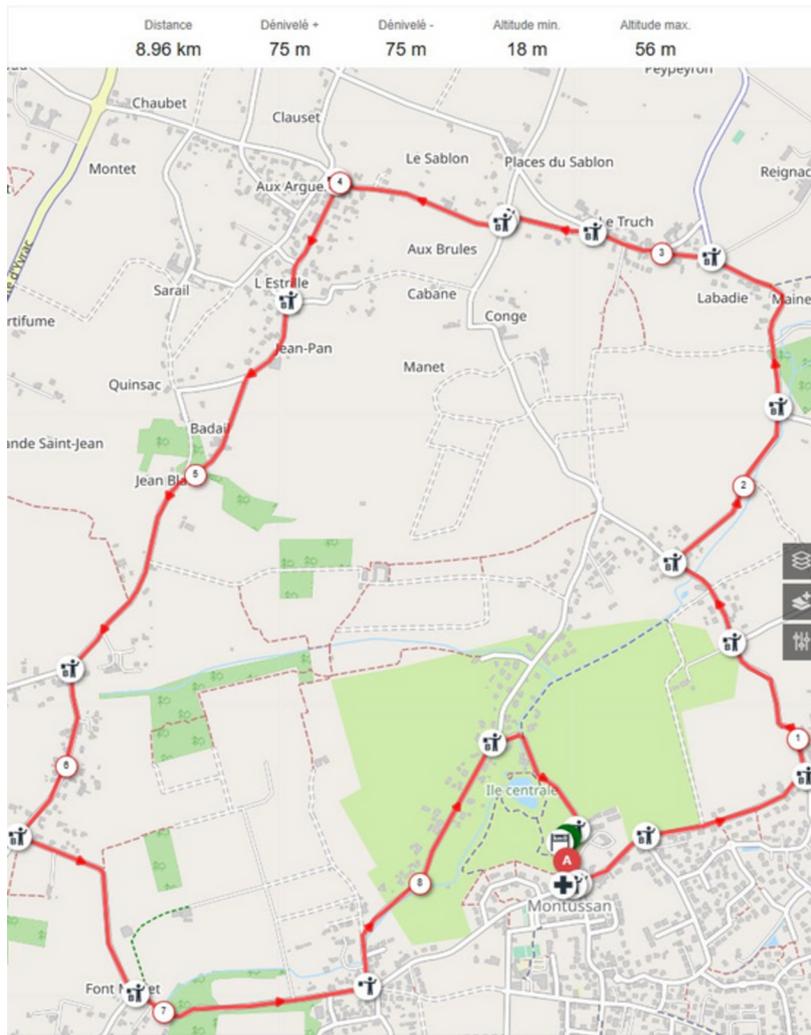
Tous les engagements doivent se faire par internet.

---

*Tout participant devra remettre sa licence homologuée, sa carte cycloport et émarger à la  
table d'inscription pour recevoir ses dossards pucés*

---

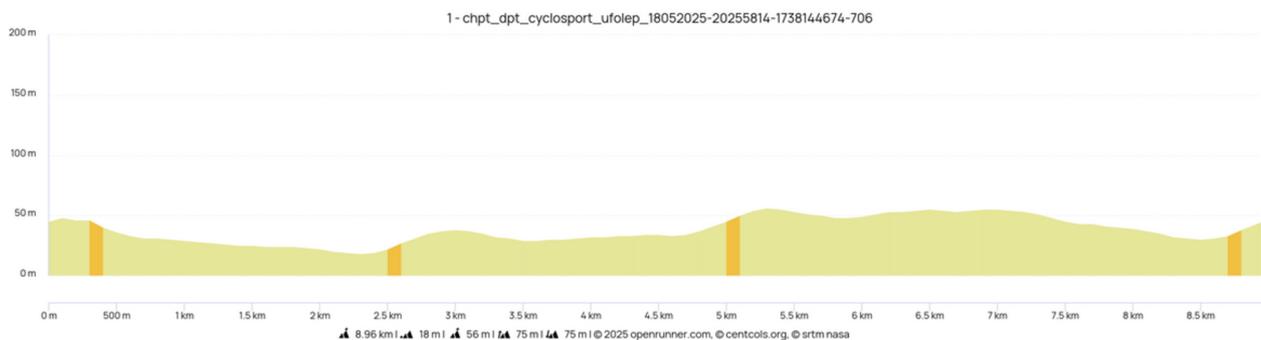
# PARCOURS



## Trace GPX :

<https://drive.google.com/file/d/1JQrGwZuvAHCfgp24BAa3KZ67H6LnUnjw/view?usp=sharing>

## Profil du parcours



## PLAN DE SITUATION

L'accès au départ sera fléché ainsi que les parkings.

Adresse du départ :

Route d'Angéline face à l'église de Montussan.

<https://maps.app.goo.gl/WU146YQpWQo3cAKa6>

---

## BUVETTE - RESTAURATION

**RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE**

## REMISE DES RECOMPENSES

Sur place dans la salle à côté de la ligne d'arrivée.

## ----- INSCRIPTION AU NATIONAL CYCLOSPORT -----

### INFORMATION

CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT UFOLEP 4-5-6 juillet dans à HEUGAS (40)

Rappel : l'inscription au Championnat National se fait sur la base du volontariat et est soumise à la participation obligatoire aux Championnats départemental et Régional.

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 18 JUIN, 12h00.

Les inscriptions se feront uniquement par le biais du formulaire en ligne suivant :

<https://forms.gle/8Gzdrp7HR6X54MMD8>

Attention : le nombre de places est limité dans chaque catégorie d'âge.